



Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du Shin Dojo Herblinois du 22 septembre 2023

> Lieu : Salle des Associations - Vigneau

20h00 - 20h15 : Accueil des adhérents

20h15 : Début de l'Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Accueil de la Présidente et contrôle des présences
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activité
- 4 - Rapport sportif
- 5 - Présentation du rapport financier et approbation des comptes pour l'exercice 2022/2023
 - 5.1- Compte de résultat
 - 5.2- Prévisionnel
- 6 - Élection des membres
- 7 - Questions et interventions diverses

21h15 : Clôture de l'AG par la Présidente

21h30 : Ouverture du premier Conseil d'Administration de la saison

Élection du Bureau et répartitions des fonctions

21h45 : Clôture du Conseil d'Administration

RAPPELS :

- Chaque adhérent dispose d'une voix.
- Les enfants mineurs devront être représentés par un seul parent.
- Vous pouvez désigner la personne de votre choix pour vous faire représenter en vous inscrivant sur le formulaire de sondage de notre site internet [shindojo.fr rubrique actualités / news / Assemblée Générale 2023 du Shin Dojo](http://shindojo.fr/rubrique/actualites/news/Assemblee_Generale_2023_du_Shin_Dojo)
- Toutes questions ou propositions de modifications devant être ajoutées à l'ordre du jour devront nous parvenir au plus tard deux jours avant l'Assemblée Générale, soit le mercredi 20 septembre 2023.